

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



NOTIFICATION AUX PARTIES

Genève, le 20 janvier 2020

CONCERNE:

Application de la résolution Conf. 12.8 (Rev. CoP18), Étude du commerce important de spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe II

- 1. Dans le cadre de l'étude du commerce important (RST) de spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe II, le Comité permanent recommande régulièrement des suspensions du commerce pour les pays dont il a déterminé qu'ils ne sont pas parvenus à appliquer l'Article IV de la Convention. La dernière publication, par le Secrétariat, de la liste des pays et des espèces concernés par ces recommandations a été faite avec la notification aux Parties n° 2019/027 du 6mai 2019.La présente notification actualise la liste des pays et des espèces soumis à une recommandation de suspension du commerce à la suite de la 18e réunion de la Conférence des Parties (CoP18, Genève, 2019).
- 2. Il a été mis un terme au processus d'étude du commerce important concernant *Balearica pavonina* suite au transfert de l'espèce de l'Annexe II à l'Annexe I décidé à la CoP18, par lequel le commerce des spécimens sauvages est désormais soumis aux dispositions de l'Article III de la Convention. Les suspensions du commerce de *B. pavonina* en provenance de Guinée, du Sud Soudan et du Soudan liées à l'étude du commerce important ne sont donc plus en vigueur.
- 3. Il est rappelé aux Parties que la liste complète des Parties concernées par une recommandation de suspension du commerce est accessible sur le site Web de la CITES dans la section <u>Documents / Suspension du commerce</u>. Celles qui ont été prises en application de la résolution Conf. 12.8 (Rev. CoP18), Étude du commerce important de spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe II sont présentées à l'annexe I de la présente notification.
- 4. Les Parties sont priées de porter à la connaissance de leurs services de lutte contre la fraude et de leurs autorités douanières l'affichage, sur le site Web de la CITES, de la liste de recommandations de suspension du commerce accessible, afin d'éviter que des spécimens faisant l'objet de l'une de ces recommandations ne soient acceptés par inadvertance. Les Parties qui exigent l'émission de permis d'importation pour le commerce de spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe II sont également invitées à consulter la liste lorsqu'elles traitent les demandes.
- 5. La présente notification remplace la notification aux Parties n° 2019/027 du 6 mai 2019.

Notification nº 2020/006 page 2

Annexe

Recommandations faites par le Comité permanent conformément à la résolution Conf. 12.8 (Rev. CoP18), de suspendre le commerce des espèces touchées avec les États concernés¹

État de l'aire de répartition	Taxon	Date de la recommandation du Comité permanent	Date de la 1ère notification aux Parties
1. Belize	1) Myrmecophilatibicinis	SC59, mars 2010	15 juin 2010
2. Bénin	2) Pandinus imperator	SC63, mars 2013	2 mai 2013
	3) Chamaeleo gracilis	SC66, janvier 2016	15 mars 2016
	4) Chamaeleo senegalensis	SC66, janvier 2016	15 mars 2016
	5) Kinixyshomeana	SC66, janvier 2016	15 mars 2016
3. Cameroun	6) Triocerosquadricornis	SC66, janvier 2016	15 mars 2016
	7) Triocerosmontium	SC70, octobre 2018	6 mai 2019
4. Côte d'Ivoire	8) Pericopsiselata	SC62, juillet 2012	7 septembre 2012
5. République démocratique du Congo	9) Poicephalusfuscicollis ²	SC45, juin 2001	9 juillet 2001
6. Guinée équatoriale	10) Trioceros feae	SC62, juillet 2012	7 septembre 2012
	11) Prunus africana	SC57, juillet 2008 (avec effet au 1er janvier 2009)	3 février 2009
7. Fiji	12) Plerogyra simplex	SC66, janvier 2016	15 mars 2016
	13) Plerogyrasinuosa	SC66, janvier 2016	15 mars 2016
8. Ghana	14) Pandinus imperator	SC65, juillet 2014	12 août 2014
	15) Chamaeleo gracilis	SC66, janvier 2016	15 mars 2016
	16) Chamaeleo senegalensis	SC66, janvier 2016	15 mars 2016
9. Grenade	17) Strombus gigas	Décision intersessions, septembre 2003	12 mai 2006
10. Guinée	18) Hippocampusalgiricus	SC66, janvier 2016	15 mars 2016
11. Haïti	19) Strombus gigas	Décision intersessions, septembre 2003	29 septembre 2003
12. République démocratique populaire lao	20) Macacafascicularis	SC66, janvier 2016	15 mars 2016
	21) Dendrobiumnobile	SC57, juillet 2008 (avec effet au 1er janvier 2009)	3 février 2009

-

Les recommandations formulées par le Comité permanent dans l'Étude du commerce important ne concernent que les échanges couverts par l'Article IV de la Convention (c.-à-d. l'exportation, la réexportation ou l'introduction en provenance de la mer de spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe II), et non par l'Article VII (ce dernier portant sur les spécimens d'espèces d'animaux élevés en captivité ou d'espèces de plantes reproduites artificiellement).

² Poicephalus fuscicollis séparée de P. robustus, cette dernière étant endémique de l'Afrique du Sud.

Notification nº 2020/006 page 3

État de l'aire de répartition	Taxon	Date de la recommandation du Comité permanent	Date de la 1ère notification aux Parties
13. Madagascar	22) Coracopsis vasa	SC32, novembre 1994	20 janvier 1995
	23) Furciferlabordi	SC32, novembre 1994	20 janvier 1995
	24) Phelsuma borai	SC32, novembre 1994	20 janvier 1995
	25) Phelsuma gouldi	SC32, novembre 1994	20 janvier 1995
	26) Phelsuma hoeschi	SC32, novembre 1994	20 janvier 1995
	27) Phelsuma ravenala	SC32, novembre 1994	20 janvier 1995
14. Mali	28) Uromastyxdispar	SC57, juillet 2008	22 août 2008
15. Mozambique	29) Smaugmossambicus ³	SC62, juillet 2012	7 septembre 2012
	30) Cordylustropidosternum	SC45, juin 2001	10 août 2001
	31) Cycas thourasii ⁴	SC70, octobre 2018	6 mai 2019
16. Niger	32) Chamaeleo africanus	SC62, juillet 2012	7 septembre 2012
17. Sénégal	33) Hippocampusalgiricus	SC66, janvier 2016	15 mars 2016
18. Îles Salomon	34) Coruciazebrata	SC45, juin 2001	9 juillet 2001
	35) Ornithopterapriamus ⁵	SC32, novembre 1994	20 janvier 1995
	36) Ornithopteravictoriae	SC32, novembre 1994	20 janvier 1995
	37) Tridacna derasa	SC66, janvier 2016	15 mars 2016
	38) Tridacna crocea	SC66, janvier 2016	15 mars 2016
	39) Tridacna gigas	SC66, janvier 2016	15 mars 2016
	40) Tridacna maxima	SC66, janvier 2016	15 mars 2016
	41) Tridacna squamosa	SC66, janvier 2016	15 mars 2016
19. Togo	42) Poicephalus fuscicollis ²	SC45, juin 2001	9 juillet 2001
	43) Pandinus imperator	SC63, mars 2013	2 mai 2013
20. République- Unie de Tanzanie	44) Kinyongiafischeri	SC66, janvier 2016	15 mars 2016
	45) Kinyongiatavetana	SC66, janvier 2016	15 mars 2016
	46) Balearicaregulorum	SC63, mars 2013	2 mai 2013

٠

³ Précédemment Cordylusmossambicus

⁴ Seule espèce de Cycadaceae présente au Mozambique

⁵ *Précédemment*Ornithopteraurvillianus